



3.1b. Plan de zonage (zonage seul)
Partie centrale - NORD
1/2500e

PROJET v2

<p>Nu pour être annexé à un autre ou abrogation en date de ce jour.</p> <p>Le Maire:</p>	<p>Elaboration P.L.U. prescrite le: 25 novembre 2021</p> <p>PLU. arrêté le:</p> <p>Arrêté d'enquête publique du: xxx/xx/xxxx</p> <p>Enquête publique du: xxx/xx/xxxx</p> <p>PLU. approuvé le: xxx/xx/xxxx</p>
<p>Par voie confidentielle</p> <p>Le Maire:</p>	



- Légende**
- Zones du PLU :**
- UA - Zone urbaine (centre ancien)
 - UA1 - Zone urbaine (coupures vertes, coeurs d'îlots, interfaces avec les espaces agricoles et naturels...)
 - UA2 - Zone urbaine (abords centre-ancien)
 - UA3 - Zone urbaine (abords centre-ancien inondables à très fort)
 - UA4 - Zone urbaine (abords centre-ancien inondables à fort)
 - UA5 - Zone urbaine (coupures vertes, coeurs d'îlots, interfaces avec les espaces agricoles et naturels...)
 - UC - Zones urbaine (extensions récentes)
 - UC1 - Zones urbaine (extensions récentes inondables à très fort)
 - UC2 - Zones urbaine (extensions récentes inondables à fort)
 - UC3 - Zones urbaine (extensions récentes inondables à moyen)
 - UC4 - Zones urbaine (coupures vertes, coeurs d'îlots, interfaces avec les espaces agricoles et naturels...)
 - UC5 - Zones urbaine (secteur d'Albinat sensibilité paysagère)
 - UH - Zones urbaine (équipements publics socio-éducatifs, sportifs ou de loisirs...)
 - UH2 - Zones urbaine (équipements publics socio-éducatifs, sportifs ou de loisirs... inondable à très fort)
 - UE - Zone urbaine (activités économiques à vocation commerciale)
 - UE1 - Zone urbaine (activités économiques inondable à très fort)
 - UE2 - Zone urbaine (activités économiques inondable à fort)
 - UE3 - Zone urbaine (activités économiques inondable à moyen)
 - UE4 - Zone à urbaniser ouverte à l'urbanisation
 - AE - Zone agricole
 - A1 - Zone agricole (inondable à très fort)
 - A2 - Zone agricole (inondable à fort)
 - A3 - Zone agricole (présence potentielle de sites archéologiques)
 - N - Zone naturelle
 - N1 - Zone naturelle (inondable à très fort)
 - N2 - Zone naturelle (inondable à fort)
 - N3 - Zone naturelle (inondable à moyen)
 - N4 - Zone naturelle (présence potentielle de sites archéologiques)

